

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des Députés, ayant pour but de modifier l'article 11 de la loi du 22 juin 1833 sur l'élection des **Conseils d'arrondissement**. (N° 48, session 1892.)

Nommée le 25 mars 1892. E. 89-58

MM.

- 1^{er} BUREAU : FRANCK CHAUVEAU.
2^e — EDOUARD VILAR.
3^e — MOINET.
4^e — LEPORCHÉ.
5^e — GILBERT GAILLARD. 1^{er} et 2^e App?
6^e — PAJOT. Président
7^e — LÉONCE DE SAL.
8^e — MOREL.
9^e — MARGAINE. 296



Handwritten text on the right edge of the page, including the numbers 8, 5, 6, and 9.

Séance du 31 Mars 92

Président M. Siefert
Secrétaire M. Gilbert Gaillard

La Commission n'a pu se réunir
jusqu'à ce jour, malgré trois convocations.

La séance présente décide que
~~par suite de la~~ la Commission se
constitue. M. Siefert Président

et M. Gilbert Gaillard Secrétaire.

Sont élus: (Cinq membres présents, le Bureau et nombre)

Opinion du Bureau

1^{er} M. Leprieux - favorable. mais il n'y
a pas moyen de séparer la
question au Comité d'Etude et à l'Assemblée
générale. Mais si on se procurait
quelques renseignements de la Chambre
de la proposition - afin de se
faire une idée de la chose.

2^o M. Meyer favorable

3^o M. Gaillard favorable

4^o M. Siefert favorable

5^o M. Bergaud favorable

Représentant M. Leprieux. M. Gaillard est
pour cette question. Son caractère est
probablement.

M. Gilbert Gaillard est nommé rapporteur

Secrétaire
Gaillard

Président
Siefert

Séance du 2^e mars 1892

M. Saporin malade prie la Commission d'excuser son absence.

Président M. Marguier.
Le commissaire présente au ditement favorable un projet de loi tendant à empêcher L. Simulhaniti de participer au Conseil Général et au Conseil d'arrondissement.

M. Rappaport donne mission à M. de la Minette et à l'Intérieur après discussion et s'occupe de l'administration de la Commission du Sénat.

M. Morel (membre) est chargé du rapport.

Le Secrétaire. Le Président
Hainard. *par intérim* *Marguier*

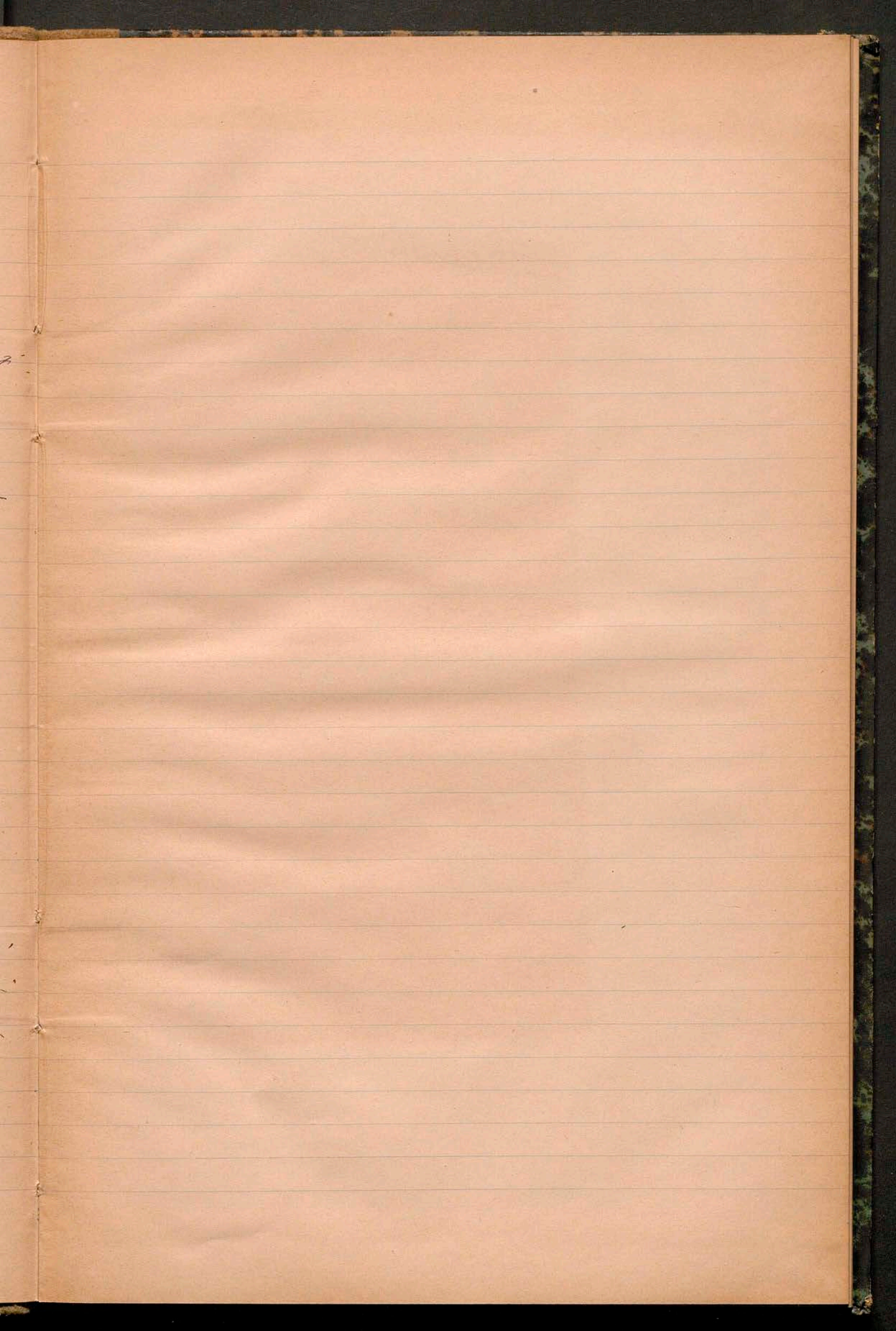
Séance du 10^e mars

M. Leporetti président

M. Morel rapporte sur son rapport que les approvisionnements des écoles lui ont été en partie refusés dans le département.

Le Secrétaire
Hainard

Le Président
Marguier



SÉNAT

Paris le 21 mai 1889



Mon cher Collègue,

J'ai tenu ce soir à la Casaque, l'écrit
raisonnable lettre à l'heure. Je suis ici par
une indisposition, que j'espère ne devien-
pas être de bien longue durée, j'ai cru
cependant, d'après l'avis du Docteur, à retarder
mon départ et ne me rendre au Sénat
qu'après les fêtes de la Pentecôte.

Je ne puis donc que vous remercier de
l'initiative que vous avez bien voulu
prendre, et de vous prier de faire agréer
à nos collègues tous mes regrets de ne pas
en cette circonstance, me trouver au milieu

d'eux
Je vous salue particulièrement, mon cher collègue,
à regret l'espérance de vos meilleurs sentiments
Hugot

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Paris, le 21 Mai

1892



Monsieur le Sénateur,

Vous faites partie et vous avez même
sûr été rapporteur d'une commission à
laquelle a été renvoyé, le 2 Avril dernier,
la proposition relative aux élections des
Conseillers généraux et des conseillers d'ar-
rondissement. Nous avons pris à la
Chambre l'initiative de cette très utile
et très nécessaire réforme et nous
venons vous demander de vouloir bien
provoquer la convocation de la
commission afin que le projet voté
par la Chambre soit discuté à
brève échéance par le Sénat. H

Monsieur Gilbert Gaillard, Sénateur.

importante en effet que cette loi soit
promulguée avant la convocation des
électeurs pour le prochain renouvelle-
-ment partiel des conseils généraux
et des conseils d'arrondissement. Nous
confions à toute votre sollicitude cette
affaire dont nous avons le succès très
à cœur parce que nous croyons qu'il
s'agit d'un réel progrès qui contribuera
à assurer la sécurité du suffrage
universel.

Reuzé, Monsieur le Sénateur, l'assurance
de nos sentiments dévoués.

Jules Siegfried
Arthur Legrand